



Assemblée générale

Distr. limitée
12 octobre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Cinquième Commission
Point 138 de l'ordre du jour
Coordination administrative et budgétaire
entre l'Organisation des Nations Unies
et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence
internationale de l'énergie atomique

Projet de décision déposé par le Président

Situation budgétaire et financière des organismes des Nations Unies

L'Assemblée générale prend acte de la note du Secrétaire général transmettant le rapport statistique du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur la situation budgétaire et financière des organismes des Nations Unies¹.

¹ A/65/187.

